L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI 11 JUILLET.

SPECTACLES BALS, &c

Théâtre-Pavillon de Faranta,

COIN BOURBON ET ORLEANS.

LE THEATRE D'ETE LE PLUS FRAIS ET LE PLUS CONFORTABLE QUI SOIT DANS LE SUD.

Le prix d'entrée fixé à 10 cents est inférieur à ce que coûte une course en car.

Ce soir, le meilleur programme de la saison.

Première représentation du grand drame militaire

L'Esprit français, ou, le Cheik d'Alger.

Costumes splendides; combats émouvants. Mme E. R. DALTON dans le rôle du jeune garçon arabe, et E. R. DALTON, dans le rôle de Mohammed, secondé par une magnifique troupe. Prix d'entrée 10 cents. Matinées les dimanches, lundis et samedis. 8juil—

AVIS LEGAL.

AVIS public est par le présent donné que, conformément à l'article 48 de la Constitution, la ville de la Nlle-Orléans s'adressera à la Législature, maintenant en session, pour obtenir le vote des lois suivantes:

1. Une loi pour amender la loi No 96 de l'Assemblée générale de la Louisiane, relative à l'assessement des propriétés foncières, des biens mobiliers, des capitaux et fonds engagés dans les affaires, dans la ville de la Nlle-Orléans, de manière à donner au Conseil de ville le droit de contrôler les retours faits par les contribuables et d'en constater l'exactitude.

2. Une loi pour autoriser la ville de la Nlle-Orléans à saisir et vendre toutes les propriétés assessées comme "propriétés inconnues", et sur lesquelles il n'a pas été payé de taxes depuis dix ans; pour régler les dites ventes et ordonner que le produit en soit appliqué à l'extinction *pro tanto* de la dette flottante de la Nlle-Orléans.

6 juin—au 10 juil

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 18 déc—1

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faits sur commande et ajustés par

A. McDERMOTT,

153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.

25avril—841 an

Docteur E. Berjot,

243 RUE REMPARTS,

Spécialité de toutes les maladies des dames. Cure certaine de toutes les affections anciennes ou récentes des organes génitaux. Vingt-huit années d'expérience. Consultations en français, anglais, allemand et espagnol. Office de midi à 2 heures. 29 juin—3m

GEORGES SOULIE

SCULPTEUR-DECORATEUR.

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier maché (carton-pierre) plâtre. Atelier rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures à 3 heures. 4mars—1an

Leçons d'Espagnol.

Mlle. **B. de MIRANDA** continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, rue Magazine, coin Jackson, No 184. 26mars—

NATTES NOUVELLES DE CHINE

A BAS PRIX.

A. Brousseau's Son,

23 et 25 rue de Chartres.

Rideaux de Dentelle à $1 50 la (paire) et au-dessus.

STORES DE FENETRES, TOILES-CIREES, TAPIS.

Nouveautés des derniers genres. 20 mars—1an

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de

NATTES DE CHINE

nouvellement importées, d'une finesse extraordinaire et sans coutures. Aussi un nouveau stock de

Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc.

TAPIS!

De toutes qualités à prix réduits. 31 avril—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Bouley Dominique	Dumarest Claude J
Borde J B	Doléac Firmin
Bonnecaze Hippolyte	Fondard François
Laurent	Fauvel Stéphanie
Baby Jacques	Guitard Joseph
Cartelin Michel	Goujon Léon Marie
Charpentier Honoré	Herlcy Jacques
Cavalier Georges	Le Herlcy Jacques
Castaing François	Lahargue Jean
Cornier Vve, née Amant	Levasseur
Canet Jeanne	Mournet Jean Bte
Charvin Henri	Pain de Bonnemaire
Doure Rabenne	Roques François
Duthell Mme	Tuquet Vve, née Allera
Davesne Joséphine	Tristani Antoine
Davesne Jean	Vequet Joseph
Deconnet Théodore	Valtamiès-Taariet de
Delessalmaison Mme	

15 mai 1884.

Arrouy Charles	Giraud Mme A
Alesaix Vve née Biquet	Giraud Mlle Angèle
Coste Lucien, héritiers de	Guenivet Jean Pierre
	Laberis Jeanne Marie
Congot Jean Baptiste	Lave Arthur
Dumas Pierre	Massat Jean Baptiste
Dumas Ernest	Passerin Angèle
Dumas Edouard	Picard P A
Duber François	Pena Frank
Dusseaux Charles	Penée Jean Bruno
Dastugne Joseph Eugène Antoine	Regottaz Mme veuve
	Ringé Alphonse et Adolphe
Daurin Louis	Raffier Charles
Despaux Charles	Sahuque Jean Urbain
Espinasse Albert	Sancède Louis
Escudé Gabriel	Sénac Baptiste
Girardi Charles	Serpentini Jules François
Guérin femme Lebon	
Giraud Dlle Fortunée	

La Nlle-Orléans, le 1er juin 1884.

Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,

Coin St Philippe et Prieur.

LES cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.

Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.

Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'institut. 17 août—

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplôme d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VIENT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses. 18mai—

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

97 RUE DECATUR,

mars—1an Nlle-Orléans.

PHARMACIE ANGELL.

Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.

152 et 155 rue Julia,

8—1an

L.S.L.

QUE TOUT —LE— MONDE SACHE

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION —DE—

Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE G,

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans,

MARDI, 15 JUILLET 1884.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN JUBAL A. EARLY.

DE LA VIRGINIE

GROS LOT

$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—

Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus)

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à

New-Orleans National Bank

New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Mme Anna Oser, Veuve de William Oser vs. George Fouché.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,178—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet, 1884, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Espagne, Bons-Enfants ou St-Claude, Amour ou Remparts, et Poète, mesurant, au pied américain, vingt huit pieds huit pouces plus ou moins de face à la rue Espagne, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quarante-cinq pieds ou plus s'il y a.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

12 juin—12,19,26 3 juillet 10,12

Succession de P. O. Kornbeck.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 11,077—En vertu d'un ordre de vente daté le 10 juin 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Trois lots de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, White, Canal et Broad, désignés par les numéros dix, onze, douze de l'ilet numéro trente-neuf sur un plan de F. N. Tourné, voyer, en date du 15 novembre 1864, déposé comme plan numéro soixante-dix-neuf en l'étude de S. Magner, anciennement notaire en cette ville, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent cinquante six pieds huit pouces, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Broad, Douane, Canal et White, désigné comme le No 24 sur un plan de L. Friquet et Grandjean, ingénieurs civils, en date du 31 mai 1865. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de cent cinquante six pieds et huit pouces, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

12 juin—12 19 26 juil 3 10 12

Placide Carrière vs Joseph B Crocker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9687—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 5 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre mesurant seize pieds de face à la rue Columbus sur une profondeur de cent cinquante sept pieds. Le dit lot étant désigné par le numéro vingt-trois, dans l'ilet No 896, borné par les rues Columbus, Kerlerec, Roman et Prieur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

3 juil—3,10,17,24,31—5 août

VENTE DE CONSTABLE.

P. O. Peyroux vs. Médard Ply.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 4178—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères, en face de mon bureau, No 90 Passage de la Bourse, entre Bienville et Conti, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 14 Juillet 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Médard Ply, dans et à son association avec Pierre Beraud, contractée le 19 octobre 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Les droits ci-dessus n'ayant pas été vendus à la 1ère enchère faute d'enchérisseurs pour les 2/3 de l'estimation, seront vendus à cette seconde enchère, à douze mois de crédit au plus fort enchérisseur.

L'acquéreur devra fournir un cautionnement avec une bonne et solvable garantie, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an jusqu'à parfait paiement.

L'acquéreur devra déduire de l'adjudication et payer comptant le montant des frais de cour, se montant à environ $30.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

4 juillet—4,7,12.

S. Sias-Subrogée Jose Martinez vs Andrew Jackson, capt. et propriétaire de la goëlette Camelia, maintenant Cazador.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-Orléans—No. 2363—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. B. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, LUNDI, le 21 juillet 1884, à midi, à la tête du Nouveau Bassin, à l'encoignure des rues Remparts et Julie, la propriété ci-après décrite à savoir:

La goëlette "Julia," avec ses meubles et tout son gréement, appareils, etc. Enregistré No 35,347. Tonnage 14 63/100.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.

P. A. LOOBY,
Constable

20 juin—20 27 juil 3 10 17 21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme John Flathers née Tabarry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,508—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John Flathers, exécuteur testamentaire, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

11juil—11, 15, 20.

Succession de A. Billet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,771—Division A—Attendu que Mme Vve Adolphe Billet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolphe Billet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

11 juil—11,15,20

Succession de Mme Mary Corcoran

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,711—Division C—Attendu que P. S. Wiltz Jr. administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Corcoran, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

2 juillet—2,6,11

Succession de Mme Vve Adolphe Leviel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7,097 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. G. Durel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

2 juil—2,6,11

Succession de Charles T. Vicellio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,470 — Division D—Attendu que Henry Lochte a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles T. Vicellio, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

2 juil—2,6,11

Succession d'Edward Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1516 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Gilmore, exécuteur testamentaire survivant de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et pourquoi le dit Thomas Gilmore ne serait pas déchargé comme exécuteur testamentaire.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

6 juil.—6 10 15

Succession de Mme M. Engel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,256— Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Simon, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

6 juil—6,10,15

Succession du Dr J. Dickson Bruns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,688—Division A,—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par H. D. Bruns, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

9juil—9 13 18

Succession d'Elizabeth Brown, veuve de Samuel Masters.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,697—Division E.—Attendu que Mme Anna Eliza Smith a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feue Mme Elizabeth Brown, veuve de Samuel Masters, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

9 juil—9.13,18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Mechanics' and Traders' Insurance Company vs Alexander McLeod.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,645—En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 9 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre située et étant dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bordeaux, Nayades maintenant St Charles, Valence et Apollo maintenant Carondelet; le dit ilet étant le numéro soixante-six anciennement Faubourg Bouligny, dans la paroisse Jefferson, en cet Etat. La dite portion de terre mesure cent cinquante pieds de face à la rue Apollo anciennement Carondelet sur une profondeur de cent vingt pieds, et de face à la rue Valence, sur lesquelles deux rues elle forme l'encoignure, et forme la partie d'une moitié dudit ilet numéro soixante-six. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, et avantages qui y appartiennent. Etant la même portion de terre acquise par le défendeur dans cette affaire de J. D. Hill, par acte passé pardevant Wm. J. Castell, notaire, le 25e jour de juin 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

9 juil -9 16 23 30—6 août 9

Crescent Insurance Co. vs. Samuel B. Newman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,643.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 9 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de cette ville (ancienne ville de Lafayette.) Le dit ilet est désigné par le numéro 89, sur le plan original du dit faubourg Livaudais, en date du 5 mars 1832 et déposé à l'étude de G. R. Stringer, alors notaire en cette ville, le dit ilet étant borné par les rues Plaquemine, Première, Seconde et Chestnut. La dite moitié d'ilet est désignée par le numéro deux sur un plan figuratif annexé à un acte de partage fait entre William Mackey et Charles E. Dimmit, passé pardevant J. B. Marks, anciennement notaire en cette ville, le 26 février 1841. La dite moitié d'ilet de terre mesure deux cent cinquante pieds sur la rue Plaquemine, cent vingt-sept pieds neuf pouces sur la rue Seconde, cent vingt sept pieds neuf pouces de face à la rue Première et deux cent cinquante pieds de largeur dans le fond, le tout au pied américain. Etant la même propriété acquise par le dit Samuel B. Newman de John Holmes, de cette ville, par acte passé pardevant Wm. Monaghan, notaire, le 29 août 1854.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

9 juil—9, 16, 23, 30 - 6, 9 août.

L. B. McNeely versus A. G. Garrett et J. H. Dorand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,603—En vertu d'un writ de fieri facias contre A. G. Garrett, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-dessous désignés, le MARDI, 22 juillet 1884, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une machine, bouilloire et accessoires, un mouton, dans la fonderie de John Clark, coin des rues Tchoupitoulas et Race.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Ceci étant la seconde et dernière criée, la propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira son billet avec une bonne garantie solvable, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. Le dit acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et payer au comptant le montant d'annonces, les frais du shérif et greffier, se montant à peu près à cent cinquante dollars ($150.)

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

9 juil—9,15,19,22

Mme H. Davidson vs Maher et Belcher

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,792 —En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 9 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les lots un, deux trois et quatre, de l'ilet No 95, cinquième district de la Nouvelle-Orléans, mesurant, ensemble, 126 pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Eliza, l'ilet est borné par les rues Valletta, Chesnut, Eveline et Eliza.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme propriété d'Alexandre Belcher.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans

8 juil—8,15,22,29—5 9 août

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE DE DISTRICT DE LA PAROISSE D'ORLEANS.—Aux créanciers de M. D. Lyle & Co. et Lucien J. Doizé et John Shroedel individuellement et comme membres de ladite raison sociale, et à toutes personnes intéressées.—D. M Lyle & Co. et Lucien J. Doizé et John M. Schroedel, individuellement et comme membres de ladite raison sociale contre leurs créanciers. —Vous êtes par le présent notifiés d'assister à une réunion comme créancier dans cette affaire, au bureau de Charles L. Soniat, notaire, le 7 août 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire et pour élire un syndic.

Par ordre des Honorables A. L. Tissot, W. T. Houston, F. A. Monroe, N. H. Rightor, Henry L. Lazarus, juges de ladite Cour.

Nlle Orléans, 10 juillet 1884.

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

11 juillet—11.17,24,31 juil

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans.

Wm. Heyl contre Ses Créanciers. } No 11,746, Division "C."

ORDRE DE COUR - Que la cession de biens faite par William Heyl soit acceptée au profit de ses créanciers. Que E. Meral, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents. Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire ait lieu lundi, 11 août 1884, à 11 heures du matin, devant Charles G. Andry, notaire de cette ville, pour délibérer sur les affaires du dit William Heyl et pour élire un syndic, et qu'en attendant toutes procédures judiciaires soient suspendues contre la personne et les biens de William Heyl, le pétitionnaire.

Nlle-Orléans, 7 juillet 1884.

(Signé) A. L. TISSOT,
Juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite Cour de District, Division C, absent par congé.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

8 juil—3f en 30 j

Edward de Lanzac vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 9,575—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de Edward de Lanzac et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Levy syndic de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

4 juil—4,8,13

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

P. E. Bruiatour & Co. et P. E. Bruiatour, individuellement, vs. leurs créanciers— No 11,701, Division B.

ORDRE DE COUR—La cession des propriétés des pétitionnaires, la raison sociale de P. E. Bruiatour & Co. composée de Pierre Ernest Bruiatour, Thomas Bruiatour et Emile D Neres, et aussi la cession des propriétés de Pierre Ernest Bruiatour, individuellement, sont par le présent acceptées par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée soit convoquée et tenue pardevant Jules F. Meunier, Esq, notaire, le LUNDI, 4me jour d'août 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et pour élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leurs propriétés soient suspendues; et que J. Ad Rozier, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents en cette affaire.

Nouvelle Orléans, 27 juin 1884.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

3juil—3f en 30j.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Omer Fortier vs. ses créanciers. } No 11,729— Division E.

ORDRE DE COUR — Qu'une réunion des créanciers de Omer Fortier soit convoquée et ait lieu pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire en cette ville, le MARDI 15me jour de juillet 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer et se prononcer sur la demande d'atermoiement faite par le pétitionnaire, et que, en attendant, toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit Omer Fortier, soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1884.

(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge

Pour copie conforme,

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

3 juil—3 f en 10 jours

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

I. N. Baker contre Ses Créanciers. } No 11,631. Division C.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Isaac N. Baker, soit convoquée et ait lieu pardevant Michael Gernon, notaire, SAMEDI, le 19ème jour de juillet 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer et se prononcer sur la demande d'atermoiement faite par le dit pétitionnaire, et que, en attendant, toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues; et que Girault Farrar, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 16 juin 1884.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

JAS. D. RANKIN, Dy Greffier.

17 juin—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

George Baptiste, vs. Ses Créanciers. } No 11,722. Division C.

ORDRE DE COUR—La cession des biens du pétitionnaire, George Baptiste, est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu et soit convoquée pardevant Fred Adolph Esq, notaire en cette ville, LUNDI, le 4e jour d'août 1884, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires dudit George Baptiste et pour élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que Fred D. King, Esq, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1884.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

2juillet—3 fois en 10 jours

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Succession de John Machino.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 11,475.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 26 juillet 1884, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 16 juin 1884, la propriété ci-après décrite; à savoir:

La moitié indivise d'un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Jean-Baptiste, Arts et Girod et l'avenue Lafayette, mesurant 54 pieds de face à la rue St Jean-Baptiste sur une profondeur de 102 pieds ou plus, sur la ligne la plus près de la rue des Arts, et 107 pieds 10 pouces sur une ligne oblique la plus près de l'avenue Lafayette, et 19 pieds 8 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Octave De Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

21 juin— 21,28,5,12,19 26 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de choix dans le Premier District, formant l'encoignure des rues Fulton et Front, et ayant une façade de plus de 121 pieds sur la rue Notre-Dame.

Succession de Thomas Hillman.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A., No 11,342.

PAR B. ONORATO, Encanteur Bureaux, 45 rue Royale.—SAMEDI, 19 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 13 juin 1884, je vendrai à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 10, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Notre-Dame, Front et Girod, et mesurant 23 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Front, sur 121 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Notre-Dame, et 121 pieds 7 pouces et 5 lignes aussi de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

14 juin—14.21 28. 5 12,19 juillet

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété qui augmente de valeur dans le Sixième District, sur la rue Tolédano, entre Annonciation et Chippewa.—Succession de Catherine Burns, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.—No 11,249.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, 45 rue Royale—SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 4 juin 1884, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Tolédano, Chippewa et Annonciation et l'Avenue de la Louisiane, sixième district de cette ville, et mesure 27 pieds de face à la dite rue Tolédano sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.

Conditions—comptant.

Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur payera en plus du prix de son adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt au comptant, de 10 pour cent, sera requis sur les lieux pour lier la vente.

7 juin—7,14,21,28—5,12 juil

GODCHAUX,

MARCHAND DE

VETEMENTS CONFECTIONNES

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

Pour influencer les acheteurs et afin d'écouler les marchandises de Printemps et d'Eté qui me restent, je vendrai, après le 1er juin 1884 tout mon stock à des prix très réduits.

1er juin—

LA VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER

(Ayer's Hair Vigor.)

rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux gris ou flétris, en même temps qu'elle leur donne une riche couleur châtain ou noir foncé, ainsi qu'on le désire. En s'en servant on peut donner aux cheveux blonds ou roux, une teinte foncée, les rendre plus épais, et presque toujours guérir la calvitie.

Elle arrête la chute des cheveux, stimule et rend la vigueur à une croissance faible et maladive. Elle empêche et guérit les croûtes et la teigne, ainsi que toutes les maladies du cuir chevelu. Comme article de Toilette pour Dames, la VIGUEUR est sans pareille; elle ne contient ni huile ni teinture, elle rend la chevelure douce, brillante, et soyeuse, tout en l'imprégnant d'un parfum suave et permanent.

M. C. P. BRICHER écrit de *Kirby, O.*, 2 Juillet, 1882: "L'automne dernier mes cheveux commencèrent à tomber, et dans un court espace de temps je devins presque chauve. J'essayai la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, et avant que le premier flacon fût fini, la chute des cheveux s'arrêta, et une nouvelle croissance commença à pousser. Maintenant ma tête est couverte d'une chevelure abondante et vigoureuse."

J. W. BOWEN, Propriétaire du *McArthur (Ohio) Enquirer*, dit: "La VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER est une excellente préparation pour les cheveux. J'en parle par expérience. Elle développe une nouvelle croissance de cheveux doux et soyeux. La VIGUEUR est aussi un remède sûr pour la teigne."

M. ANGUS FAIRBAIRN, le chef de la célèbre "Famille Fairbairn," Vocalistes Ecossais, écrit de *Boston, Mass.*, 6 Février, 1880: "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse—une chose véritablement très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."

MME. O. A. PRESCOTT, écrivant de *Elm street, No. 28, Charlestown, Mass.*, 14 Avril 1882, dit: "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle s'éclaircit avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, activa une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je m'en sers de temps en temps comme article de toilette."

Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Une simple épreuve convaincra les plus incrédules.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendue par tous les Droguistes.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Lion Brothers, vs. leurs créanciers. } No 11,703. Division C.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de la raison sociale de Lion Brothers et de Solomon Lion et Michel Lion individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit convoquée et ait lieu pardevant Charles J. Théard Esq., notaire en cette ville LUNDI le 4me jour d'août 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur la demande d'atermoiement faite par les dits pétitionnaires, et que, en attendant la dite réunion, toute procédure judiciaire contre leurs personnes et leurs propriétés soit suspendue, et que J. O. Nixon Jr., Esq., soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 27 juin 1884

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

28juin—3f

THE NEW-ORLEANS BEE

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, nearly 57 years ago and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three month $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning:

Per annum, $3; six months, $1.50; for three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante pour effectuer un partage.

31 lots de terre de valeur dans le Premier District.

Quatre ilets de terre très désirables.

Douze terrains de valeur dans le Deuxième District.

Un morceau de terre de valeur dans le Sixième District.

Un morceau de terre très désirable sur le côteau de la Métairie.

Le tout centralement situé.

Propriété pour jardinage ou laitier.

Henry M. Hyams et als. vs. Lelia A. Hyams, tutrice et als.—Dossier No 11,245.—Pour effectuer un partage.

A l'encan.—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 19 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, lequel dit jugement ou ordre a été rendu le 10ème jour de juin 1884 et signé le 14ème jour de juin 1884, Dossier No 11,245, dans l'affaire de Henry M. Hyams et als. vs. Lelia A. Hyams, tutrice et als.

A l'encan pour effectuer un partage entre les héritiers, il sera vendu,

PREMIER DISTRICT.

Faisant face à la rue du Canal.

1° **Trois certains lots de terre** situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 802, borné par les rues Canal, Gasquet, Alexandre, Murat, désignés par les Nos 9, 10 et 11 qui se touchent et mesurent comme suit, à savoir;

Le lot No 9 mesure 31 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de 93 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 10, et 112 pieds 10 pouces et 6 lignes sur le côté du lot No 8.

Le lot No 10 mesure 48 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de 93 pieds 7 pouces et 3 lignes sur le côté le plus près du lot No 9, et 63 pieds 3 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 11

Le lot No 11 mesure 48 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de 63 pieds 3 pouces et 4 lignes sur le côté du lot 10, et 32 pieds 11 pouces et 6 lignes sur l'autre côté et façade à la rue Alexandre, et forme l'encoignure des rues Canal et Alexandre.

Sur la rue Banks.

2° **Deux certains lots de terre** dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 798, borné par les rues Banks, Baudin, Alexandre et Napoléon, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, se touchent et mesurent, à savoir:

Le lot No 1 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Banks sur une profondeur et de face à la rue Alexandre, de 105 pieds entre lignes parallèles.

Les lots Nos 2 et 9 mesurent chacun 31 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Bank sur une profondeur de 105 pieds. Les lots Nos 3 à 8, inclusivement, mesurent, chacun, 31 pieds 5 pouces sur la rue Bank sur une profondeur de 108 pieds. Le lot No 10 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Banks sur une profondeur et façade à la rue Napoléon de 108 pieds et forme l'encoignure des rues Bank et Napoléon. Les lots Nos 11 et 12 mesurent, chacun, 34 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Napoléon sur une profondeur de 157 pieds 2 pouces et 3 lignes; le tout entre lignes parallèles.

Sur la rue Gasquet.

3° **Dix certains lots de terre** dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 820 borné par les rues Gasquet, Palmyra, St-Patrick et Olympia, désignés par les Nos 1 à 10 inclusive, se touchent et mesurent comme suit, à savoir:

Les lots Nos 1 à 9 inclusivement mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Gasquet et le lot No 10 mesure 35 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Gasquet, avec une profondeur comme suit:

Le lot No 1 a 138 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue St. Patrick et 182 pieds 5 lignes sur la ligne du lot No 2, lequel No 2 mesure une profondeur de 220 pieds sur la ligne du lot No 3, lequel a une profondeur de 255 pieds sur la ligne du lot No 4, lequel lot a une profondeur de 235 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne du No 5, lequel a une profondeur de 215 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 6, lequel a une profondeur de 196 pieds 4 lignes sur la ligne du lot No 7, lequel a une profondeur de 176 pieds 6 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 8, lequel a une profondeur de 156 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 9, lequel a une profondeur de 137 pieds 1 pouce et 5 lignes sur la ligne du lot No 10, lequel forme l'encoignure des rues Gasquet et Olympia, a une profondeur et façade à la dite rue Olympia de 117 pieds 6 pouces, le tout plus ou moins.

Sur la rue Banks.

4° **Quatre certains lots de terre** dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 706, borné par les rues Banks, Palmyra, Clark et Genois, désignés par les Nos 13 à 16 inclusivement et se touchent, mesurant chacun plus ou moins 24 pieds 9 pouces 6 lignes sur la rue Banks sur une profondeur de 100 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. Le No 13 forme l'encoignure des rues Banks et Clark.

Dans la rue Gasquet

5° **Deux lots de terre** dans le 1er district de cette ville, dans l'ilet No 580, borné par les rues Canal, Gasquet, Rocheblave et Dorgenois ou Dolhonde, désignés par les Nos 22 et 23. Le lot No 22 mesure 27 pieds 9 pouces de face à la rue Gasquet, sur une profondeur de 105 pieds 10 pouces 3 lignes, et le lot No 23, qui le touche, 27 pieds 8 pouces de face à la rue Gasquet, sur une profondeur de 105 pieds 10 pouces 3 lignes sur une façade à la rue Rocheblave, le tout entre lignes parallèles et formant le coin des rues Gasquet et Rocheblave.

SECOND DISTRICT.

Ilet de terre dans la rue d'Orléans.

6° **Tout l'ilet de terre No 572**, dans le 2e district de cette ville, borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Alexandre et Napoléon, et contenant 20 terrains.

Rue St-Louis.

7° **Tout l'ilet de terre No 597**, dans le 2e district de cette ville, borné par les rues St Louis, Toulouse, Pierce ou St James et Carrollton Avenue.

Dans la rue de la Douane.

8° **Huit lots de terre** dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 557, borné par les rues Douane, Bienville, St David et Salomon, désignés par les Nos 1 à 8 inclusivement, lesquels se touchent et mesurent comme suit: Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 4 mesure 21 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue de la Douane, sur une profondeur dans le fond de 47 pieds 3 pouces 7 lignes, et sur une autre profondeur de 121 pieds sur la ligne du lot No 3, et de 108 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 9.

Les lots Nos 5 et 6 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Salomon, sur une profondeur de 110 pieds 3 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles.

Le lot No 7 mesure 24 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue Salomon, 89 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 128 pieds 5 pouces sur la ligne qui le divise d'une portion triangulaire de terre formant le coin des rues Salomon et Bienville et 110 pieds 3 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 6.

Le lot No 8 mesure 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 119 pieds 9 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan de la section 2 déposé au bureau de la Compagnie de Desséchement de la Nlle-Orléans.

Dans la rue d'Orléans.

9° **Tout l'ilet de terre No 551**, dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Orléans, Ste Anne, Salomon et David, mesurant environ 298 pieds de face à la rue d'Orléans, 192 pieds de face à la rue Salomon, 144 pieds de face à la rue ste Anne, et 188 pieds de face sur la ligne qui le divise de la propriété à l'est du faubourg Jackson.

Dans la rue St Louis.

10° **Tout l'ilet de terre No 554**, dans le 2e district de cette ville, borné par les rues St Louis, Toulouse, Salomon et St David.

Dans la rue Bienville.

11° **Quatre lots de terre**, dans le 2e District de cette ville, dans l'ilet No 477, borné par les rues Bienville, Douane, Clark et Génois, désignés par les Nos. 5, 6, 7 et 8, qui se touchent, et mesurent: les lots Nos. 5 et 6, chacun, à peu près 34 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Bienville, et les lots Nos. 7 et 8, chacun, 34 pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 104 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 8 forme le coin des rues Bienville et Clark.

SIXIEME DISTRICT.

Dans le fond du faubourg Plaisance.

12° **Un lot de terre**, situé dans le fond du faubourg Plaisance, maintenant sixième district de cette ville, autrefois paroisse de Jefferson, contenant 22 19/100 acres, et formant le tiers supérieur d'une certaine section de terre désignée comme section 8 du Township 13 S, du Range 11 Est, conformément à un plan déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire de la paroisse d'Orléans, comme plan No 111.

DISTRICT DE LA METAIRIE.

Paroisse de Jefferson.

13° **Une certaine portion de terre** située dans le District de la Métairie, paroisse de Jefferson, à environ six (6) milles de la ville de la Nouvelle Orléans, mesurant deux arpents de face au côté Nord du Bayou Métairie, et s'étendant en profondeur jusqu'au lac Pontchartrain, la dite portion de terre étant désignée comme Section No 54 du Township 12, Range 10, du District de terre Sud-Est de la Louisiane, conformément à l'arpentage officiel des Etats-Unis, et renfermant 116 96/100 acres.

Toute la superficie de terre ci dessus, ainsi que les mesures, peut varier en plus ou en moins, conformément aux plans de Jno. F. Braun, voyer, lequel peut être vu au lieu de la vente.

Conditions—Comptant au moment de la remise du titre, 10 pour cent de toutes les adjudications à payer au comptant sur les lieux.

Actes de vente pardevant John G. Eustis, notaire, aux frais des acquéreurs, qui devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1884, en sus du montant de l'adjudication.

15 juin—15,22,29 juin—6,13,19 juil

PAR D. E. MORPHY.

Succession de Marie Céleste Delhomme, veuve de Pierre Trépagnier.

No 11,303.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu SAMEDI, 19 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans division D, en date du 9 juin 1884 la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Marais, St. Philippe et Tremé, mesurant, au pied américain, 32 pieds 3 1/2 pouces de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de 172 pieds 7 pouces.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

17 juin—17, 24—1, 8, 15, 19 juil.

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS P. GUINAULT.

Charmante et élégante résidence en briques à trois étages rue du Canal No. 253, en parfait état, anciennement résidence de feu Wm. A. Bell.

Succession de William A. Bell.—No 11,412.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 2 août 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 juin 1884, la propriété suivante, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent dans l'ilet compris entre les rues Canal, Douane, Tremé et Marais, mesurant 65 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue du Canal, sur 114 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les bâtisses et améliorations comprennent une élégante résidence en briques à deux étages ayant au rez de-chaussée vestibule, salon double à arche, salle à manger, office, cuisine avec un range fournissant l'eau à la chambre à bain à l'étage supérieur, salle à manger pour les domestiques et cour.

Le vestibule ou corridor d'entrée et la salle à manger sont richement tapissés et décorés.

Au premier étage, corridor, trois chambres à coucher, cabinet de toilette, chambre à bain, lieux à l'anglaise et deux chambres à domestiques.

Au second étage, trois chambres à coucher et un grand cabinet.

Splendides cheminées sculptées en marbre blanc dans le salon, salle à manger et les chambres à coucher; balcon en fer sur la façade et le côté, avec galerie sur le derrière.

Une écurie en briques à étage, ayant remise et emplacement pour trois chevaux, avec une salle à billard au-dessus, hangar à bois et à charbon, deux citernes, dont une fournissant de l'eau au premier, lieux d'aisance haut et bas, cour dallée.

Jardin d'agrément, artistement arrangé avec pavage de Schillinger et un joli grillage en fer sur la rue du Canal.

Hydrants dans la cour et le jardin.

Gaz dans la maison et dans la chambre à billard avec lustres très riches.

Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Termes et Conditions.—L'acquéreur assumera en partie de son prix d'achat les billets suivants garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété: Un billet de $3100 du 8 mai 1885, les intérêts sur le susdit billet sont payés jusqu'à son échéance; deux billets de $3750 chaque payables respectivement le 8 mai 1885 et le 8 mai 1886, portant intérêt au taux de 7 0/0 par an à partir du 8 mai 1883 jusqu'à parfait paiement, et puis la balance du prix d'adjudication: **Comptant.**

L'acquéreur assumera en sus de son enchère, les taxes d'Etat et de ville dues en 1884 et l'acte de vente contiendra toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication sera exigé de l'acquéreur.

N. B.—La maison sera visible tous les jours de 1 à 5 heures de l'après-midi, moyennant une autorisation écrite de l'encanteur.

Les vendeurs se réservent le droit d'occuper la maison jusqu'au 1er octobre 1884.

28 juin—5,12,19,26 juil—2 août

Elégant Cottage rue Claiborne No 353, face au Marché St-Bernard.

Succession de Theresa Knockhart, femme de Daniel Lanehan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 11,440.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 26 juillet 1884, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hotel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 juin 1884, la propriété suivante, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Claiborne, Derbigny, Laharpe et Lapeyrouse, désigné par le No 2 de l'ilet 21, lequel lot mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Claiborne, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une jolie maison en bois couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant galerie sur le devant, six chambres, une cuisine en bois à étage ayant cinq chambres, hangar, citerne, puits, lieux d'aisance, &c., cour carrelée, un joli jardin d'agrément avec pavage de Schillinger.

Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur ainsi que les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1884.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur sur le prix d'adjudication afin de garantir la vente.

22 juin—22 28—5,12,19,26 juil

Portion de terre sur le Chemin de Gentilly, près de la station du Railroad Pontchartrain.

Succession de Onefrio Zagome.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—Il sera vendu à l'encan, le SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan, Hôtel St-Charles rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 2 juin 1884, la propriété suivante, à savoir—

Une portion de terre désignée par le No 1, ainsi que les améliorations qui en dépendent, situées dans le Troisième District de cette ville, sur le Chemin de Gentilly, à une distance d'environ trois quarts de mille du marché du Second District, et à une distance d'environ quatre arpents de la Louisville & Nashville Railroad (ci-devant station à Gentilly du Railroad Pontchartrain). Laquelle portion de terre mesure un arpent de face au Chemin de Gentilly, sur 20 arpents de profondeur, entre lignes parallèles. Le tout d'après un plan qui sera exhibé à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit d'un an en billets portant 8 0/0 d'intérêt de date jusqu'à parfait paiement et hypothèque.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé de l'acheteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chas Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 juin—8,14,21,28—5,12 juil

PAR W. I. HODGSON.

Jolie résidence cottage, à deux corps-de-logis.

Au coin des rues Première et Constance.

Succession de feue Sarah H. Graham.

Cour Civile de District, Dossier de la Cour No. 10,651.

—A l'encan.—

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E en date du 9 juin 1884, dans l'affaire de la succession de feue Mme Sarah H. Graham, No 10,651 du dossier de la cour, il sera vendu à l'encan—

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Première, Seconde, Constance ou Live Oak et Laurel, désigné comme lot No 1, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Constance, sur une profondeur et façade à la rue Première, de 100 pieds, lequel terrain forme l'encoignure des rues Première et Constance.

Les améliorations comprennent une jolie résidence cottage en bois solidement construite, à deux corps de logis, recouverte en ardoises, avec une bâtisse à un étage (dépendance) ayant tout ensemble 9 chambres de chaque côté, avec gaz et installations de gaz dans toute la maison, dans chaque cour, allée, hangar, lieux d'aisance, le tout en bon état, et pourrait être louée à raison de $50 par mois. La propriété peut être examinée avec une carte de l'encanteur.

Conditions—Une moitié comptant et le reste à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité à partir du jour de la vente incluant l'hypothèque spéciale et lien de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la police d'assurance transférée. L'acquéreur paiera en sus de son enchère les taxes dues et exigibles en 1884, et devra faire un dépôt au comptant de 10 pour cent sur les lieux.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire aux frais de l'acquéreur.

10 juin 10,15,22,29—6,12 juil

Succession de Samuel Gould.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—Dossier No 11,599.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet.—LUNDI le 4 août 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, par ordre et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E en date du 28 juin 1884, dans l'affaire de la succession de Samuel Gould, décédé, dossier No 11,599, à l'encan, il sera vendu—

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Rickerville, désigné comme ilet No 48, et borné par les rues St Charles, Boudousquié, Valmont et Léontine, et mesure 249 pieds 7 pouces de face à la rue St Charles, 278 pieds 1 pouce de face à la rue Boudousquié, 320 pieds 8 pouces et 8 lignes de face à la rue Valmont et 584 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Léontine, le tout plus ou moins, au pied américain.

Termes et conditions — Une moitié comptant sur les lieux et le reste à un an de crédit avec 8 pour cent d'intérêt de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes les clauses de garanties usuelles.

Acte de vente pardevant A. Hero Jr, notaire, aux frais des acquéreurs, y inclus les taxes dues et exigibles en 1884.

4 juil—4,11,18,25—3 août

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

24 et 26 rue Conti,

18mars— Seul propriétaire et fabricant

BODLEY BROTHERS

Quartier-général de Voitures.

70, 72, 74 rue St-Charles.

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à ris, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et les fermes extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

12mai—1an

F. JAHNKE,

(Breveté pour la Louisiane).

PAVAGE EN PIERRE ARTIFICIELLE DE SCHILLINGER,

Importateur et marchand de **Pierres plates allemandes et de North River** pour pavage, curbstone, ciment de Portland, TUILES, COQUILLES ET SABLE.

Nos 208 et 210 rue Delord,

Entre Baronne et Carondelet.

22jan—1

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR H. STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui **Vendredi, le 11 juillet** 1884, à 11 heures A.M., dans leurs salles d'encan, No 35 rue de Chartres—

Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.

Conditions—A la vente.

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic

D'un lot de bois de charpente et matériaux de construction; etc.

Dans l'affaire de Louis Sherman vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, encanteur—Bureaux, No 10 rue Carondelet—VENDREDI, le 11 juillet 1884, à 11 heures du matin, sur les lieux, coin des rues Thalie et Liberté, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. T. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 30 juin 1884, et rendu dans l'affaire ci-dessus.

Tous les biens, meubles, consistant en un lot de bois de charpente et matériaux de construction.

Conditions—Comptant avant livraison.

1er juil—1, 5, 10, 11.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de valeur rue Roman,

entre Canal et Gasquet.

Dans l'affaire du mineur Sidney P. Harper.

No 10,956—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, encanteur, Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 26 juillet 1884, à midi à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 28 mai A. D. 1884, et rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville et dans l'ilet borné par les rues Romans, Derbigny, Canal et Gasquet mesurant 25 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la portion à crédit à 1 et 2 ans en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat, en cas de procédures judiciaires pour en forcer la collection, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1884, en sus du prix de la vente et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le montant de son adjudication.

Acte de vente pardevant Paul Reusch notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 juin—21,28,5,12,19,26 juil

Antoine Albert Charbonnet vs Mme veuve M. H. Shomberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,653—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville SAMEDI 9 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, servitudes, privilèges avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. 6 de l'ilet No. 7, borné par les rues Columbus, Kerlerec, Claiborne et Robertson, sur un plan de E. Surgi, en date du 10 avril 1849, et déposé en l'étude de C. C. Ladreyère anciennement notaire en cette ville. Lequel lot mesurant (au pied américain) 30 pieds de face à la rue Columbus, sur une profondeur de 157 pieds 5 pouces et 4 lignes. Etant la même propriété acquise par le défendeur, de la succession de M. A. Michel, par acte passé pardevant Edward Barnett notaire en cette ville, le troisième jour de juillet 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

8 juil—9,15 22 29 5,9 août

Compagnie d'Assurances de LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

Bureaux: coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.

J. F. SCHRODER, président
NEWTON BUCKNER, A. DILVAILLE
RODOLPHE WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.

L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit:

Actif	$4,407,800 24
Passif	2,670,383 44
Surplus	$1,737,416 75

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois de l'Etat.

HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident

Nouvelle-Orléans 1er octobre 88

Briqueterie des Planteurs.

Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, La. & Texas" et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adressez les commandes par la boîte 127 de la "Mechanics, Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des campagnes par la boîte 3 post de Gretna.

S. D. HARVEY, propriétaire

nov—1 an—

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient une terre à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.

F. C. BOUCHER, Directeur,
304 E. Third street,
Presley Block, St-Paul, Minn

19..

AYER'S Ague Cure

IS WARRANTED to cure all cases of malarial disease, such as Fever and Ague, Intermittent or Chill Fever, Remittent Fever, Dumb Ague, Bilious Fever, and Liver Complaint. In case of failure, after due trial, dealers are authorized, by our circular of July 1st, 1882, to refund the money.

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Sold by all Druggists.

A VENDRE.

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'*Abeille.*

29 avril

C. CAVAROC, Gérant. — C. B. LANUSSE, Secrétaire.

Compagnie de Fabrication de VIN ROUGE,

De la NOUVELLE-ORLEANS

72 Rue Conti, Nouvelle-Orléans.

Incorporateurs—MM. A. Carrière et Fils, D. A. Chaffraix, Gilbert H. Green, A. A. Lelong, C. Cavaroc et Fils, Gus. Pitot. 8 avril—1an

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

mars —84— 1an

V. WEHRMANN.

136.......Rue Royale.......136

Entre Toulouse et St-Pierre.

MERCERIE, PARFUMERIE, PAPETERIE, VARIETE, JOUETS D'ENFANTS.

Accordéons, Harmonicas, Cordes de Violon, Guitare, Zither, etc.

Machines à coudre neuves et de seconde main, fils, soie, aiguilles, huile et fourniture pour Machines à coudre.

Eventails pour tous genres de machines à coudre. Les plus simples, les plus faciles à adapter et donnant le meilleur résultat. Prix 75 cts.

V. Wehrmann, **MECANICIEN** de 13 ans d'expérience, s'occupe de la **réparation** de tous genres de **Machines à coudre.**

Fabrication de pièces sur commande.

Toutes les réparations sont garanties.

Plaquage en fer de formes pour cordonniers.

Inspection et réparation de machines à coudre à l'usage des chemisiers, cordonniers et fabricants de sacs. S'adresser au No 136 rue Royale.

12mai—

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Margaret Higgins, veuve en premières noces de John Hart et en secondes noces de John Campbell.

No 8,168— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur.—Bureau: No 17 rue Carondelet SAMEDI, le 9 août 1884, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 23 mai 1884, et signé le 28 mai, et en vertu d'un ordre subséquent rendu le 26 juin 1884, il sera vendu à l'encan les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, etc, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julia, anciennement Florida Landing, Cypress, Willow et Claiborne, désigné par la lettre C, et mesurant comme suit: 33 pieds 4 pouces de face à la rue Cypress, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 87 pieds 1 pouce, et 2 lignes sur la ligne qui le divise du lot B, et 87 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la ligne opposée.

2° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet ci-dessus mentionné, borné par les rues Julia, Cypress, Willow et Claiborne, désignés par les Nos 6 et 7 et se touchant. Ils mesurent chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Julia sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles au pied américain.

3° Un lot de terre avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district, dans l'ilet No 11, borné par les rues Julia (autrefois Florida Landing), Derbigny, Roman et Cypress. Le dit lot est désigné par le No 3 et mesure 25 pieds 6 pouces 4 1/3 lignes de face à la rue Roman, 21 pieds 11 pouces 2 lignes de largeur dans le fond, sur 120 pieds 1 pouce 5 1/3 lignes sur la ligne de division du lot No 2, et 120 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale.

Conditions de la vente Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1884, et feront au comptant un dépôt de dix pour cent au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Andrew Hero, Jr. notaire.

9 juillet— 9, 14, 25 juillet 2 9 août.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Intérêt de propriété foncière, Actions et réclamations.

D. P. White vs. ses créanciers.

No 7,384—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 9 août 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 2[illegible] mai 1884, il sera vendu, à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La moitié d'intérêt indivis dans quatre lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St James, Market, Religieuses et St Thomas désignés comme lots numéros 3, 7, 4 et [illegible]. Le numéro 3 mesure 44 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue St James, sur une profondeur de 53 pieds 11 pouces 2 lignes. Les lots numéros 7 et 8 se touchent et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St James sur une profondeur de 152 pieds 10 pouces 3 lignes, entre lignes parallèles, cette propriété est connue par les Nos 73 et 75 de la rue St James.

2° Une réclamation vs Burbridge, Miller & Co. avec intérêt à partir du 1er avril 1880, pour le montant de $125 00.

3° Cinquante six (56) actions du fonds capital au Louisiana Petroleum & Coal Oil Company.

Conditions de la vente—Comptant.

9 juil 9,19,26—août 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée sur la rue Magazine.

Succession de George P. McConnell.

No. 7825—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 12 juillet 1884, à midi à la Bourse d'encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 10 juin 1884, il sera vendu à l'encan—

2° Un certain lot de terre, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 23 dans l'ilet borné par les rues Magazine, Poeyfarre, Camp et Calliope et mesurant au pied américain 27 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 1[illegible]0 pieds entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit, billets portant 8 pour cent d'intérêt, privilège du vendeur et toutes les clauses d'usage. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1884 et un dépôt de 10 0/0 au comptant au moment de la vente sera requis.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant William J. C[illegible], notaire.

11 juin—11 21,28, 5,12 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée dans les Premier, Deuxième et Quatrième Districts.

Sur les rues Poydras, Chartres et Baronne.

Mary Danenberger, tutrice, etc., vs. Sarah J. Philips et als.

No 11,429—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 17 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans le 11ème jour de juin 1884, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **La propriété pour magasin No 129** rue Poydras, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Commercial Alley, Camp et St-Charles. Le lot est désigné comme le No 1 et mesure 21 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 92 pieds 3 pouces et 1 ligne, avec un droit de passage en commun d'une allée de 5 pieds de largeur sur la rue Camp à côté du dit lot No 1, et il étant aussi un droit de passage de la rue Camp, sur la rue Poydras; le tout au pied américain et plus ou moins.

2° **La moitié indivise** d'intérêt de l'héritier Isaac N. Phillips dans la propriété Nos 47 et 49 de la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres, Bienville, Douane et le Passage de la Bourse. Le terrain mesure 45 pieds de face à la rue Chartres, sur une profondeur de 120 pieds, au pied français.

3° **La propriété pour résidence** dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Apollo (maintenant Carondelet), Bacchus (maintenant Baronne), Troisième et Quatrième; il y a trois terrains, désignés par les Nos 18, 19 et 20, se touchant et mesurant chacun 27 pieds 9 pouces et 2 2/3 lignes de face, à la rue Bacchus (maintenant Baronne), sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; le lot No 20 forme l'encoignure des rues Bacchus (maintenant Baronne) et Quatrième.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur déposera 10 pour cent du montant de son enchère au moment de la vente, et assumera le paiement, en sus du prix de son adjudication, des taxes dues et exigibles sur la dite propriété durant l'année 1884.

Acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Benjamin Ory, notaire, No 26 Commercial Place.

15 juin—15 21 28—5 juillet 12 17

ANNONCES JUDICIAIRES

A tous ceux que cela concerne.

BUREAU DU COLLECTEUR DES TAXES, District Supérieur de la paroisse d'Orléans, No. 24 rue Union

Nouvelle-Orléans, 28 juin 1884.

ATTENDU que le tableau des taxes d'Etat pour l'année 1884 a été enregistré au bureau de l'Annotateur des Hypothèques de la paroisse d'Orléans, et qu'il m'en a été remis une copie, moi, Jas. D. Houston collecteur des taxes d'Etat pour le district supérieur de la paroisse d'Orléans, agissant en vertu des dispositions de la section 25 de la loi No 77 de 1880 donne par le présent avis que les taxes assessées pendant l'année 1884 figurent dans le tableau des taxes enregistré à mon bureau et au bureau des Hypothèques de cette paroisse, qu'elles deviendront délinquantes le 31 décembre 1884. Elles porteront alors l'intérêt suivant: Sur les propriétés immobilières, un pour cent par mois, et sur les biens meubles trois pour cent par mois (sec. 40 et 52 loi 96, 1882), à partir du 1er janvier 1885 jusqu'à la vente des dites propriétés qui aura lieu conformément à l'article 210 de la Constitution. La publication de cet avis une fois par semaine pendant trois semaines, et l'affichage du dit avis à la porte de la salle où siège la Cour Civile de district de la paroisse d'Orléans, constitueront d'après la loi une signification pleine et entière à chaque contribuable et à chaque personne que cela peut concerner. Les contribuables sont conséquemment invités à s'acquitter immédiatement afin d'éviter l'intérêt et les frais. Afin de faciliter le règlement, ils sont priés d'apporter avec eux leurs reçus de taxes de l'année 1883.

JAS D. HOUSTON,
Collecteur de taxes du district supérieur.

27juin -27-juil2,6,11,19

Mme Florence Dreyfus contre L. Meyer, son mari.

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 10,483. Division B—Je certifie par les présentes que le 12 juin 1884 jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire suivante dans les termes suivants, à savoir:

Sur motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, et sur présentation à la Cour des preuves suffisantes à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les preuves étant en faveur de la demanderesse—

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu le 31 mars 1884, soit confirmé et devienne définitif, et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Florence Dreyfus, et contre le défendeur, L. Meyer, son mari, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et son dit mari, avec dépens. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de Mme Florence Dreyfus, demanderesse, et contre le défendeur, Lehman Meyer, son mari, pour la somme de trois mille six cent soixante quatorze 79/100 piastres, avec l'intérêt légal à partir de la demande judiciaire, savoir: du 31 janvier 1884 jusqu'au paiement, avec le privilège accordé par la loi aux femmes mariées.

Jugement rendu le 12 juin 1884.

Jugement signé le 18 juin 1884.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nlle Orléans ce 19e jour de juin de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt quatre.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

1er juillet—3fen 10j

Succession de Mme Jane McAnnulty.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 9,510—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John J Meylar, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

9juil—9, 13, 18.

COMPA[illegible]

North

Prix du Brême à [illegible] voie de

MANDEV[illegible]

C. E. K[illegible]

G. P. MA[illegible]

H. F.

Adolphe